



**Association des Membres de l'Ordre des
Palmes Académiques**
Section 18 : Cher

Siège social :
Ministère de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle - 75007 Paris
Secrétariat national :
30 av. Félix-Faure - 75015 Paris
Tél : 01 45 54 50 82
Fax : 01 45 54 58 20
Courriel : amopa@wanadoo.fr
<http://www.amopa.asso.fr>

Présidente: Madame Michèle Dujany 29, Rue Faidherbe 18000.BOURGES. tél: 06.82.34.42.48. e/mail: micheledujany@wanadoo.fr

ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 24 MARS 2018.

Programme de la journée: * 9 h 30: Accueil des participants, suivi d'un exposé de la présidente sur les Palmes Académiques et sur l'Amopa. Mme Dujany a également expliqué en quoi consistera l'Exposition de Septembre 2018:

"Maîtres et Elèves dans la tourmente de la Grande Guerre".

*11h 30: Instant exceptionnel et mémorable: Pascal Blanc, Maire de Bourges, et Michèle Dujany, Présidente de l'Amopa 18, ont dévoilé la plaque commémorant les Palmes Académiques, sur le campus de l'Université de Bourges, face à la Salle d'Armes.



De nombreux Amopaliens et sympathisants ainsi que des élus de la ville assistaient à cette cérémonie.

*12h 30:Apéritif et repas.

* 15 h 00: Assemblée Générale.

-I- VOTE du P.V de l'A.G du 18 mars 2017: adopté à l'unanimité des participants.

-II- RAPPORT MORAL et d'ACTIVITES, par Michèle Dujany, Présidente.

"L'Amopa doit s'ouvrir pour faire partager sa volonté de faire vivre l'excellence, sa fibre humaniste, son sens aigu de l'unité dans la fraternité."(Michel Berthet, Président de l'Amopa). La section du Cher a pratiqué cette ouverture au cours de l'année 2017: vers les sympathisants, vers les responsables des collectivités, vers de nouveaux projets pour approfondir l'efficacité de notre mission.

-1- La vie de la section.

-a- les effectifs et l'activité du Bureau.

Avec **143** adhérents, ce chiffre reste stable: 141 au 31/12/2016.Fidélité de nos membres, mais il faudrait susciter de nouvelles adhésions pour obtenir un renouvellement des personnes, des idées, de nouvelles forces de propositions. Des efforts sont déployés, notamment lors de nouvelles promotions. Nos projets, nos actions, en particulier ce qui est lié à l'Utilité Publique, peuvent entraîner la volonté de nous rejoindre. Le nombre de sympathisants (environ **50**) est une exception de l'Amopa 18. Sorties et voyages sont possibles grâce à leur participation; ils font connaître l'Amopa à l'extérieur. Le montant de leur cotisation (30 €) est compensé par un reçu fiscal.(Rappel: reçus fiscaux liés à la qualité d'Utilité Publique de l'Amopa)

Depuis un an, le Bureau s'est réuni 8 fois, sans compter les nombreux échanges téléphoniques. Le Bureau élargi s'est réuni le 18 octobre 2017, pour faire le point à mi-parcours de l'année. Il est rappelé que le Bureau élargi peut intervenir à tout moment, même s'il n'a pas pouvoir de décision.(2 réunions /an, ce serait mieux!)

-b- les liens avec les instances nationales de l'Amopa.

Par les contacts directs, par la Revue qui propose des sujets de haute tenue et très variés, par le site internet, riche en informations, ces liens ne cessent de se renforcer et montrent que l'Amopa n'est pas une pyramide mais un réseau dont chaque adhérent peut bénéficier.

-Lors du congrès de Bordeaux des 3 et 4 juin 2017, Michèle a été élue au Conseil d'Administration pour 4 ans: cette nouvelle responsabilité implique des réunions à Paris et des missions particulières comme récemment à Guéret, auprès de la section "moribonde " de la Creuse.

- Séminaire du C.A à Sèvres les 27 & 28 septembre.

- Conférence des Présidents à Lyon le 17 janvier 2018.

- Jury des concours d'expression en langue française à Paris le 20 mars (très enrichissant par les échanges entre sections)

Un exemplaire du Nouveau Livre Blanc de l'Amopa, auquel nous avons participé fin 2016 est à disposition. Ce document est une photographie de l'ensemble des actions menées dans toutes les sections: nous n'avons pas à rougir de ce que nous avons fait , mais des progrès sont possibles, en particulier en matière d'actions d'Utilité Publique, qui devraient représenter en temps et en valeur la moitié de nos activités (ex: la plaque de l'Amopa). (un vrai point faible: les concours ... sauf le concours de la Résistance)

-2- Les activités de la section.

-a- Participation à la vie locale. (très important)

-Présence aux cérémonies des 8 mai, 14 juillet, 6 septembre (libération de Bourges en 1945), 11 novembre.

-Le 10 mai 2017: remise des diplômes des P.A à la Direction départementale des Services de l'E.N par le Directeur Olivier Cottet et le Directeur de Cabinet du Préfet.

-Le 10 septembre 2017: participation à le Fête des Associations de la Ville de Bourges et tenue du stand de la section du Cher de l'Amopa.

-b- Les activités d'Utilité Publique.

-Le 1er avril 2017: concert et remise d'une bourse de 300 € à Emma Cavoué, jeune flûtiste du Conservatoire de Vierzon, bourse qui a contribué à financer son voyage musical en Argentine avec l'association "*Petites Mains Symphoniques*".

-Le 21 juin 2017: remise d'une bourse de 160 € à "France-Grande Bretagne" pour un voyage linguistique à un élève du collège de Sancerre au cours d'une cérémonie en mairie de Bourges.

-Le 27 juin 2017: remise du prix Amopa du Cher à un des lauréats du concours de la Résistance et de la Déportation dans la salle du Duc Jean du Conseil Départemental.

-c- Sorties et voyage.

*Le 11 mai 2017: sortie d'une journée autour de Chinon: visite commentée du château, déjeuner et visite d'une vannerie-coopérative.

*Du 22 au 25 septembre 2017: voyage à Thonon, visite du CERN, musée de l'Olympisme de Lausanne, château de Chillon, la ville de Thonon, Yvoire, le monastère du Brou de Bourg-en Bresse.

*Le 9 novembre 2017: une journée à Orléans: visite guidée du centre historique, du C.E.R.C.I.L.(Centre d'Etudes et de Recherches sur les Camps d'Internement dans le Loiret) déjeuner et visite du Musée de la Cloche de St Jean-de-Braye.

-d- Réunions et rencontres avec nos partenaires.

-Le 13 avril 2017, réunion avec les responsables de l'OCCE et de l'Unicef dans le Cher.

-Le 23 janvier 2018: Michèle Dujany a été reçue par Madame la Préfète du Cher, Madame Catherine Ferrier qui lui a réservé le meilleur accueil et s'est engagée à reprendre l'alternance avec le DASEN pour l'organisation de la remise des diplômes des Palmes Académiques, cérémonie qui aura lieu mercredi 28 mars à 17 h à la Salle du Duc Jean.

-Au cours de l'année 2017, la Présidente a continué ses rencontres avec des personnes susceptibles de contribuer à l'organisation de l'exposition consacrée à l'Ecole pendant la Grande Guerre qui se tiendra aux Archives Départementales à partir du 21 septembre 2018: maires, enseignants, chercheurs, collectionneurs du Cher et de la Creuse. Cette exposition sera itinérante: grâce à des panneaux amovibles, elle pourra circuler dans différents lieux du département.

Ce rapport moral et d'activités est adopté à l'unanimité.

-III- RAPPORT FINANCIER par Simone GESTAT, trésorière de la section.

Ce rapport, vérifié par M.et Mme PARES, est adopté à l'unanimité (*voir en annexe*).

-IV-ELECTIONS du BUREAU et du BUREAU ELARGI pour 4 ans.

Bureau: élus à l'unanimité: Michèle DUJANY (présidente), Bernadette GELEZ (secrétaire-adjointe), Simone GESTAT (trésorière), Madeleine MONTAGNE (vice-présidente), Jacqueline PERILLAT (vice--présidente), Daniel SENE (secrétaire).

Bureau élargi: élus à l'unanimité: Solange BRED, Béatrice DEFET, Annie LAMBERT, Guy LEVEQUE, Lilianne ROULET.

-V-PROJETS pour 2018.

- 28 mars : remise des diplômes pour 2017, (uniquement promotion de juillet 17).

-dimanche 15 avril: concert et remise de bourse à Arthur Prieur, violoncelliste, accompagné au piano, au Subdray; concert organisé en partenariat avec l'association "Jeunes Talents Grand Répertoire", présidée par Liliane Martin.

-vendredi 21 septembre: inauguration de l'exposition "Maîtres et élèves dans la tourmente de la Grande Guerre" aux Archives Départementales.

-du 28 septembre au 1er octobre: voyage à Rouen: exposé précis et complet de ce moment plein de promesses, par Madeleine Montagne et Jacqueline Périllat, les organisatrices efficaces .

-VI- Questions diverses.

Les Amopaliens anciens et délaissés; nécessité de réfléchir à un "service" de visites.

Elèves en difficulté: comment les encourager ? Que faire?

Daniel SENE, secrétaire.

COMPTE RENDU FINANCIER 2017

	RECETTES	DEPENSES
Cotisations	4 462, 00 €	4 724, 00 €
Abonnements à la revue	1 032, 00 €	1 056, 00 €
Retour du Siège	2 254, 00 €	
Sous total	7 748, 00 €	5 780, 00 €
Manifestations		
Conférence (M. Lebreton)	420,00 €	181, 37 €
Assemblée Générale (Bourges) 2017	1 540,00 €	1 575, 00 €
A.G. (Bourges) Rembt Novotel 2017	1050, 00 €	
A.G. (Bourges) arrhes Novotel 2018		1 050,00 €
Bourse (élève d'un Collège)		160, 00 €
Sortie à Chinon	2 900 00 €	2 516, 80 €
Voyage à Thonon	18 185, 00 €	18 396,98 €
Sortie à Orléans	1 875,00 €	1 978,00 €
Solde Voyage à Bordeaux 2016		5 382,00 €
concert et Remise de Bourse		320,52 €
Prix (résist. et Depnrt.)		54,72 €
Sous total	25 950,00 €	31 605,39 €
Sympathisants		
Sous total	810, 00 €	186,00 €
Gestion		
Affranchissement		704,80 €
Duplication		169,20 €
Frais généraux(Assurance, fournitures bureau)		425,69 €
Tenue de compte CCP et carte bancaire		152,25 €
Sous total		1 451,94 €
Dons reçus	39,00 €	
Total Général	34 547,00 €	39 023,33 €

BILAN

Total des Dépenses	39 023,33 €
Total des Recettes	34 547, 00 €
Déficit	4 476,33 €
<u>Solde créditeur au 31/12/ 2016</u>	22 222,63 €
<u>Solde créditeur au 31/12/ 2017</u>	17 746,30 €

La Présidente:
117

La Trésorière:
P. Festat